

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 468**21 juin 2001****SOMMAIRE**

Eurocapfin S.A., Luxembourg	22419	Grenat S.A., Luxembourg	22432
Eurocapfin S.A., Luxembourg	22419	Groupement des Artisans du Bâtiment	22434
Europièces Luxembourg S.A., Luxembourg	22420	GT Motorsport S.A., Luxembourg	22434
Europièces Luxembourg S.A., Luxembourg	22420	Guillaume Properties S.A., Luxembourg	22424
Europièces Luxembourg S.A., Luxembourg	22420	Halette S.A., Luxembourg	22435
Europièces Luxembourg S.A., Luxembourg	22420	Hamag S.A.H., Luxembourg	22435
Eurowatt S.C.A., Luxembourg	22421	Hansatreu S.A., Luxembourg	22435
Eurtech Finance S.A., Luxembourg	22421	Hayward Finance S.A., Luxembourg	22419
Exact Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	22421	Helux Finance S.A., Luxembourg	22436
Exicom, S.à r.l., Luxembourg	22421	Hesperides Holding S.A., Luxembourg	22436
Faldo Holding S.A., Luxembourg	22420	Holdfin S.A., Luxembourg	22435
Fashion Holding Int. S.A., Luxembourg	22422	Hunter Investment S.A., Luxembourg	22437
Fashion Holding Int. S.A., Luxembourg	22422	Hunter Investment S.A., Luxembourg	22437
Ferdofinance S.A., Luxembourg	22422	Ifem S.A., Luxembourg	22436
Ferromil Holding S.A., Luxembourg	22423	II C Europe S.A., Independent International Consulting Europe S.A., Luxembourg	22439
Filac S.A., Luxembourg	22423	Imann S.A., Mamer	22463
Fin-Zo S.A., Luxembourg	22431	Immo Pétrusse S.A., Luxembourg	22436
Finacon International S.A.H., Luxembourg	22423	Immobilien Entwicklung S.A., Luxembourg	22437
Financière Errani S.A., Luxembourg	22424	Immobilière Emte, S.à r.l., Luxembourg	22438
Financière Invest S.A., Luxembourg	22423	Immogrim S.A., Luxembourg	22438
Financière Sphère Holding S.A., Luxembourg	22424	Immotrop S.A., Luxembourg	22438
Finastra Holding, Luxembourg	22425	Inachis S.A., Luxembourg	22439
Finiper Europe S.A., Luxembourg	22425	Ine S.A. Holding, Luxembourg	22440
Finsalute S.A., Luxembourg	22425	Ine S.A. Holding, Luxembourg	22440
Fitness Balance, S.à r.l., Luxembourg	22426	Infonet Luxembourg S.A., Howald	22440
Fitness Balance, S.à r.l., Luxembourg	22429	ING International, Sicav, Strassen	22464
Food International S.A., Luxembourg	22429	Inmar International S.A., Luxembourg	22440
Food International S.A., Luxembourg	22430	Innovinvest S.A., Luxembourg	22441
Friotech Europe Participations S.A., Frisange	22422	Innovinvest S.A., Luxembourg	22442
G.H. de Roquemaurel & Cie, S.e.c.s, Luxembourg	22432	Intercity Development S.A., Luxembourg	22441
Galaga S.A., Luxembourg	22431	Interfin International S.A.H., Luxembourg	22442
Garage Rech S.à r.l. et Cie, S.e.c.s., Esch-sur-Alzette	22431	Interlac S.A.H., Luxembourg	22443
Gas Shipping Luxembourg S.A., Luxembourg	22432	International Aviation Holders S.A.H., Luxembourg	22443
Gas Shipping Luxembourg S.A., Luxembourg	22432	International Data Processing Luxembourg S.A., Strassen	22419
Gas Venture Luxembourg S.A., Luxembourg	22433	International Debenture Holders S.A.H., Luxembourg	22443
Gas Venture Luxembourg S.A., Luxembourg	22433	International Mansions S.A., Luxembourg	22444
Golden Bridge Holding S.A., Luxembourg	22431		
Greenwill S.A., Luxembourg	22425		

International Merchants & Equities S.A., Luxembourg	22444	Machrihanish Holding S.A., Luxembourg	22456
IPLA Investments S.A.H., Luxembourg	22444	Mafla S.A., Senningerberg	22458
IT Software Luxembourg S.A., Luxembourg	22445	Magali S.A., Luxembourg	22458
IT Software Luxembourg S.A., Luxembourg	22445	Magalox S.A., Luxembourg	22456
Italiana Turismi Agricoli Faber (ITAF) S.A., Luxembourg	22447	Magalox S.A., Luxembourg	22456
Jarama S.A., Luxembourg	22447	Majenda-J S.A., Luxembourg	22433
Kalu S.A., Luxembourg	22448	Majenda-J S.A., Luxembourg	22433
Kalu S.A., Luxembourg	22448	Makris Finance S.A., Esch-sur-Alzette	22458
Kalu S.A., Luxembourg	22448	Maréchalerie Goedert, S.à r.l., Christnach	22447
Keyspan Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22436	Marwil Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22455
La Piémontaise S.A., Luxembourg	22442	Mauram S.A., Luxembourg	22458
Laperche S.A., Luxembourg	22448	Me-Security S.A., Ehlerange	22461
Le Muy S.A., Luxembourg	22437	Media Group Investments S.A., Luxembourg	22460
Lemmex Holding S.A., Luxembourg	22450	Media Group Investments S.A., Luxembourg	22461
Lemmex International Finance S.A., Luxembourg	22454	Melrose Holdings S.A., Luxembourg	22445
Libasco S.A., Luxembourg	22455	Melrose Holdings S.A., Luxembourg	22446
Lice S.A., Luxembourg	22449	Mendocino S.A., Luxembourg	22457
Lice S.A., Luxembourg	22450	Mendocino S.A., Luxembourg	22457
Location d'Or S.A., Pétange	22451	Mendocino S.A., Luxembourg	22457
Location d'Or S.A., Pétange	22451	Minorco Services S.A., Luxembourg	22458
London and Henley Holdings S.A., Luxembourg ..	22452	Premafin International S.A., Luxembourg	22439
London and Henley Holdings S.A., Luxembourg ..	22453	Protel S.A., Mamer	22418
Luxdrinks S.A., Luxembourg	22453	S. Levy & Cie., S.e.c.s., Howald	22443
Luxluce Holding S.A., Luxembourg	22451	SO.FI.GE.MA.BRE S.A., Luxembourg	22464
Luxluce Holding S.A., Luxembourg	22454	SO.FI.GE.MA.BRE S.A., Luxembourg	22464
Luxmar International Holding S.A., Luxembourg ..	22455	SO.FI.GE.MA.BRE S.A., Luxembourg	22464
LVD Holding S.A., Luxembourg	22454	Technologies, Services and Investments S.A., Luxembourg	22462
M.T.L., Marangoni Tread Luxembourg S.A., Luxembourg	22438	Windstar S.A., Luxembourg	22463
Mach Invest Holding A.G., Luxembourg	22456		

PROTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

R. C. Luxembourg B 45.041.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires du 4 mai 2000

L'Assemblée se réunit au siège social, 1, rue des Maximins à L-8247 Mamer, sous la présidence de Monsieur Christian Smal.

Monsieur le président ouvre la séance à 9.00 heures et appelle Madame Hilde de Coninck aux fonctions de secrétaire.

L'Assemblée désigne Monsieur Pol Henri Smal comme scrutateur.

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le président produit la liste des présences et constate que toutes les actions, soit 1.250, sont représentées par les actionnaires.

Toutes les formalités légales et statutaires (art. 10) étant remplies, Monsieur le Président constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et habilitée pour délibérer valablement sur son ordre du jour et a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Première résolution.

L'Assemblée Générale nomme aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Christian Smal,
- Madame Hilde de Coninck,
- Monsieur Pol Henri Smal.

2. Deuxième résolution.

Et à l'instant, les administrateurs élus, présents ou représentés, se sont réunis et ont décidé, à l'unanimité des voix, d'élire Monsieur Christian Smal et Madame Hilde de Coninck, préqualifiés aux fonctions d'administrateur-délégué.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président donne lecture du présent procès-verbal et invite les membres du bureau, ainsi que les actionnaires qui le désirent, à signer avec lui.

Monsieur le président clôture la séance à 10.00 heures.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 60, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70722/595/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

INTERNATIONAL DATA PROCESSING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8035 Strassen, 12, Cité Pescher.
R. C. Luxembourg B 22.236.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 9, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 décembre 2000.

(70598/678/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

EUROCAPFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.825.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2000, vol. 537, fol. 75, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Signature.

(71011/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

EUROCAPFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.825.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui a eu lieu au siège social le 17 mai 2000

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée que:

- l'assemblée a décidé que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés;
- l'assemblée a décidé que le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999 sont approuvés tels qu'ils ont été présentés par le conseil d'administration.
- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice.
- l'assemblée a décidé que ARTHUR ANDERSEN, Réviseur d'Entreprises, est nommé commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2000, vol. 537, fol. 75, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71012/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

HAYWARD FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 64.982.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 31 octobre 2000 à 10.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Max Galowich, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 31 octobre 2000 à 11.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Max Galowich, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 31 octobre 2000.

Pour HAYWARD FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 11, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71071/768/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

EUROPIECES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 36.769.

—
Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71016/728/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

EUROPIECES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 36.769.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71017/728/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

EUROPIECES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 36.769.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71018/728/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

EUROPIECES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 36.769.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71019/728/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FALDO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.567.

—
Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 31 août 2000, entre la société anonyme FALDO HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 5, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71027/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

EUROWATT S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 16, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 48.020.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 22, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

(71021/799/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

EURTECH FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue du Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 40.564.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 25, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Signature.

(71022/696/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

EXACT HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 70.391.

—
Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 24 août 2000, du rapport et de la résolution du Gérant de la société EXACT HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. que l'actionnaire a pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée au gérant pour l'année 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

2) Election du nouveau gérant:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le mandat du gérant expirera à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2000.

4) La perte qui s'élève à EUR 34,982.18 est reportée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EXACT HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 14, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71023/083/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

EXICOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.813.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 15, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Experts Comptables et Fiscaux

Réviseurs d'Entreprises

Signature

(71024/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FASHION HOLDING INT. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 13.052.

Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 22, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

(71028/800/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FASHION HOLDING INT. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 13.052.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue à Luxembourg en date du 6 décembre 2000*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clôturé au 31 mars 1999.

Les mandats de Madame Katelijne De Grauwe
Madame Gilberte Smits
Monsieur Yvan Fieremans

en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés pour un terme d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 mars 2000.

Luxembourg, le 6 décembre 2000.

Pour la société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 22, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71029/800/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FERDOFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.414.

Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 13 octobre 2000, entre la société anonyme FERDOFINANCE S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71030/024/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FRIOTECH EUROPE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5752 Frisange, 33A, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.039.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 5, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71049/728/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FERROMIL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.

R. C. Luxembourg B 58.224.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide à l'unanimité, de transférer le siège social de la société 43, rue Emile Lavandier, L-1924 Luxembourg à partir du 1^{er} janvier 2001.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71031/000/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FILAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 70.285.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 21, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour FILAC S.A.

Société Anonyme

Crédit Générale du Luxembourg

Signatures

(71034/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FINACON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 45.570.

—
Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 27 octobre 2000, entre la société anonyme FINACON INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 5, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71035/024/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FINANCIERE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 50.391.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 20 octobre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 20 octobre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 95, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71037/046/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FINANCIERE ERRANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.612.

Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 1 septembre 2000, entre la société anonyme FINANCIERE ERRANI S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71036/024/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FINANCIERE SPHERE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.675.

Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 1 septembre 2000, entre la société anonyme FINANCIERE SPHERE HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71038/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

GUILLAUME PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 65.533.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire tenue à Luxembourg, le 28 juin 2000 à 10.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Monsieur Paul de Geyter de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société KEVIN MANAGEMENT S.A., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg, a été nommée comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, en date du 28 juin 2000 à 15.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.
Luxembourg, le 28 juin 2000.

Pour GUILLAUME PROPERTIES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 22, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71066/768/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FINASTRA HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.849.

Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 1 septembre 2000, entre la société anonyme FINASTRA HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71039/024/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FINIPER EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 57.803.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 7 novembre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 7 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 7 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 95, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71041/046/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FINSALUTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 10, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 43.430.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 311.849.690,- ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Signature.

(71042/802/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

GREENWILL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 66.874.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau - 2.688,33 XEU

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71062/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FITNESS BALANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 74.452.

In the year two thousand, on the sixteenth day of November.
Before Us, Maître Gerard Lecuit, notary residing in Hesperange.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders (hereafter the «Meeting») of FITNESS BALANCE, S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg pursuant to a deed of Me Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange, of February 2, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, N° 404 of June 7, 2000, having its registered office at 58, rue Charles Martel in L-2134 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade and Companies Registry under number B 74.452 (hereafter the «Company»).

The articles of association of the Company have been amended by several notarial deeds as follows:

- (1) a notarial deed of Me Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich, of February 4, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, N° 434 of June 19, 2000 ;
- (2) a notarial deed of Me Gérard Lecuit, prenamed, of February 8, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, N° 434 of June 19, 2000 ;
- (3) a notarial deed of Me Gérard Lecuit, prenamed, of February 29, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, N° 503 of July 14, 2000 ;
- (4) a notarial deed of Me Gérard Lecuit, prenamed, of May 11, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, N° 784 of October 26, 2000 ;
- (5) a notarial deed of Me Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, of July 6, 2000, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C;
- (6) a notarial deed of Me Gérard Lecuit, prenamed, of July 28, 2000, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;
- (7) a notarial deed of Me Gérard Lecuit, prenamed, of October 19, 2000, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C.

The Meeting is chaired by Me Gerald Origer, lawyer, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints Mr Benoit Tassigny, lawyer, residing in Post (Belgium), as Secretary of the meeting.

The Meeting elects Mr Gérard Maîtrejean, lawyer, residing in Udange (Belgium), as Scrutineer of the Meeting (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the «Bureau»).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that 30,000 (thirty thousand) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros) each, representing the entirety of the share capital of the Company of EUR 750,000 (seven hundred fifty thousand Euros) are duly represented at the Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, the shareholders represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by all the shareholders represented at the Meeting, the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by EUR 250,000 (two hundred fifty thousand Euros) in order to bring the share capital from its current amount of EUR 750,000 (seven hundred fifty thousand Euros) represented by 30,000 (thirty thousand) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros) each to EUR 1,000,000 (one million Euros) and to issue 10,000 (ten thousand) new shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros) each;
2. Subscriptions and payments to the share capital increase specified under 1. above and payment of an issue premium in an aggregate amount of EUR 2,000,000 (two million Euros) to be allocated to the issue premium reserve of the Company;
3. Amendment of Article 4 of the Articles of Association of the Company;
4. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to Me Jean-François Bouchoms, lawyer residing in Luxembourg, or any lawyer of BEGHIN & FEIDER in association with ALLEN & OVERY, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

These facts exposed and recognised accurate by the Meeting, and after deliberation, the meeting passes unanimously the following resolutions :

First resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by EUR 250,000 (two hundred fifty thousand Euros) in order to bring the share capital from its current amount of EUR 750,000 (seven hundred fifty thousand Euros) represented by 30,000 (thirty thousand) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros) each to EUR 1,000,000 (one million Euros) and to issue 10,000 (ten thousand) new shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros) each.

Second resolution

The shareholders of the Company resolve to accept and to have the following subscriptions and payments to the share capital increase recorded as follows :

- 9,908 (nine thousand nine hundred eight) shares are subscribed and paid by COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY FUND (BERMUDA), L.P., a limited partnership organised under the laws of Bermuda, having its registered of-

office at 6 Front Street, Hamilton HM II, Bermuda, hereby represented by Me Gérald Origer, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given in Hamilton, on November 15, 2000 ;

- 67 (sixty-seven) shares are subscribed and paid by COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS, L.P., a limited partnership organised under the laws of Delaware, having its registered office at 6 Front Street, Hamilton HM II, Bermuda, hereby represented by Me Gérald Origer, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given in Hamilton, on November 15, 2000 ;

- 25 (twenty-five) shares are subscribed and paid by COMPASS PARTNERS 2000 STUB FUND, L.P., a limited partnership organised under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 6 Front Street, Hamilton HM II, Bermuda, hereby represented by Me Gérald Origer, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given in Hamilton, on November 15, 2000.

All the shares have been fully paid up by (i) contributions in cash of an aggregate amount of EUR 250,000 (two hundred and fifty thousand Euros) and (ii) by payment of an issue premium in an aggregate amount of EUR 2,000,000 (two million Euros) to be allocated to the issue premium reserve of the Company, in the following proportion:

- COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY FUND (BERMUDA), L.P., prenamed, (i) pays EUR 247,700 (two hundred forty-seven thousand seven hundred Euros) to the share capital account of the Company and (ii) pays an issue premium in an amount of EUR 1,981,600 (one million nine hundred eighty-one thousand six hundred Euros) ;

- COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS, L.P., prenamed, (i) pays EUR 1,675 (one thousand six hundred seventy-five Euros) to the share capital account of the Company and (ii) pays an issue premium in an amount of EUR 13,400 (thirteen thousand four hundred Euros);

- COMPASS PARTNERS 2000 STUB FUND, L.P., prenamed, (i) pays EUR 625 (six hundred twenty-five Euros) to the share capital account of the Company and (ii) pays an issue premium in an amount of EUR 5,000 (five thousand Euros).

After the increase of the share capital of the Company, the shareholding will be as follows :

- COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY FUND (BERMUDA), L.P.....	39,618 shares
- COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS, L.P.	270 shares
- COMPASS PARTNERS 2000 STUB FUND, L.P.	112 shares

Third resolution

As a consequence of the first resolution, Article 4 of the Articles of Association of the Company is amended and will henceforth read as follows:

«**Art. 4.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 1,000,000 (one million Euros) represented by 40,000 (forty thousand) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros) each».

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to insert the above changes and authorises and empowers Me Jean-François Bouchoms, lawyer, residing in Luxembourg, or any lawyer of BEGHIN & FEIDER in association with ALLEN & OVERY for the purpose of amending the share register of the Company, in the name of the Company and its Board of Managers, in order to reflect the above changes.

Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately LUF 1,200,000 (EUR 29,747.22).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, personally known by the notary, the members of the Bureau have signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le seize novembre.

Par devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (ci-après «l'Assemblée») des associés de FITNESS BALANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, le 2 février 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, N° 404 du 7 juin 2000, ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.452 (ci-après, la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés par plusieurs actes notariés comme suit :

(1) un acte de M^e Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, daté du 4 février 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 434 du 19 juin 2000;

(2) un acte de M^e Gérard Lecuit, précité, daté du 8 février 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, N° 434 du 19 juin 2000;

(3) un acte de M^e Gérard Lecuit, précité, daté du 29 février 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, N° 503 du 14 juillet 2000;

(4) un acte de M^e Gérard Lecuit, précité, daté du 11 mai 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, N° 784 du 26 octobre 2000;

(5) un acte de M^e André Schwachtgen, précité, daté du 6 juillet 2000, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations;

(6) un acte de M^e Gérard Lecuit, précité, daté du 28 juillet 2000, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations;

(7) un acte de M^e Gérard Lecuit, précité, daté du 19 octobre 2000, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est présidée par Maître Gérald Origer, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Monsieur Benoît Tassigny, juriste, demeurant à Post (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gérard Maîtrejean, juriste, demeurant à Udange (Belgique), (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur forment ensemble ci-après le «Bureau»).

Le Bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Qu'il résulte de la liste de présence établie et signée par les membres du Bureau que les 30.000 (trente mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société de EUR 750.000 (sept cent cinquante mille Euros) sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, repris ci-dessous, sans convocation préalable, les associés représentés à cette Assemblée ayant décidé de se réunir après examen de l'ordre du jour.

La liste de présence, signée par tous les associés représentés à l'Assemblée, les membres du Bureau et le notaire, restera annexée au présent acte avec les procurations pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

1. Augmentation du capital social de la Société de EUR 250.000 (deux cent cinquante mille Euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 750.000 (sept cent cinquante mille Euros) représenté par 30,000 (trente mille) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune à EUR 1.000.000 (un million d'Euros) par la création et l'émission de 10.000 (dix mille) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune.

2. Souscription et paiement de l'augmentation de capital mentionnée sous 1. ci-dessus et paiement d'une prime d'émission d'un montant total de EUR 2.000.000 (deux millions d'Euros) qui sera affecté à un compte prime d'émission de la Société.

3. Modification de l'article 4 des statuts de la Société.

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y intégrer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité à M^e Jean-François Bouchoms, avocat, demeurant à Luxembourg, ou tout juriste ou avocat de BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY, pour procéder au nom de la Société et de son Conseil de Gérance à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, et après délibération, l'Assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité.

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de EUR 250.000 (deux cent cinquante mille Euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 750.000 (sept cent cinquante mille Euros) représenté par 30.000 (trente mille) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune à EUR 1.000.000 (un million d'Euros) par la création et l'émission de 10.000 (dix mille) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune.

Deuxième résolution

Les associés de la Société décident d'accepter que les souscriptions et les paiements relatifs à l'augmentation de capital soient actées comme suit :

- 9.908 (neuf mille neuf cent huit) parts sociales ont été souscrites et payées par COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY FUND (BERMUDA), L.P., un limited partnership organisé selon les lois des Bermudes, avec siège social au 6 Front Street, Hamilton HM 11, Bermudes, ici représenté par M^e Gérald Origer, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, le 15 novembre 2000;

- 67 (soixante-sept) parts sociales ont été souscrites et payées par COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS, L.P., un limited partnership organisé selon les lois des Bermudes, avec siège social au 6 Front Street, Hamilton HM 11, Bermudes, ici représenté par M^e Gérald Origer, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Hamilton, le 15 novembre 2000;

- 25 (vingt-cinq) parts sociales ont été souscrites et payées par COMPASS PARTNERS 2000 STUB FUND, L.P., un limited partnership organisé selon les lois du Delaware, avec siège social au 6 Front Street, Hamilton HM 11, Bermudes, ici représenté par M^e Gérald Origer, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, le 15 novembre 2000.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par (i) un apport en espèces de EUR 250.000 (deux cent cinquante mille Euros) et (ii) par le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de EUR 2.000.000 (deux millions d'Euros) qui sera affecté à un compte prime d'émission de la Société dans les proportions suivantes :

- COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY FUND (BERMUDA), L.P., précité, (i) paie EUR 247,700 (deux cent quarante-sept mille sept cents Euros) au compte capital social de la Société et (ii) paie une prime d'émission de EUR 1.981.600 (un million neuf cent quatre-vingt-un mille six cents Euros);

- COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS, L.P., précité, (i) paie EUR 1.675 (mille six cent soixante-quinze Euros) au compte capital social de la Société et (ii) paie une prime d'émission de EUR 13.400 (treize mille quatre cents Euros);

- COMPASS PARTNERS 2000 STUB FUND, L.P., précité, (i) paie EUR 625 (six cent vingt-cinq Euros) au compte capital social de la Société et (ii) paie une prime d'émission de EUR 5.000 (cinq mille Euros).

Suite à l'augmentation du capital social, l'actionnariat de la Société se compose comme suit :

- COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY FUND (BERMUDA), L.P.	39,618 parts sociales
- COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS, L.P.	270 parts sociales
- COMPASS PARTNERS 2000 STUB FUND, L.P.	112 parts sociales

Troisième résolution

L'Assemblée décide de reformuler l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante :

«Art. 4. Capital.

Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 1.000.000 (un million d'Euros) représenté par 40.000 (quarante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune».

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société a fin d'y intégrer les résolutions reprises ci-dessus et autorise et donne pouvoir à M^e Jean-François Bouchoms, ou tout juriste ou avocat de BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY, pour procéder, au nom de la Société et de son Conseil de Gérance, à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société à la suite du présent acte sont estimés à environ LUF 1.200.000 (EUR 29.747,22).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Hesperange.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé : G. Origer, B. Tassigny, G. Maîtrejean, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2000, vol. 6CS, fol. 84, case 8. – Reçu 907648 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 6 décembre 2000.

G. Lecuit.

(71044/220/235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FITNESS BALANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 74.452.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 6 décembre 2000.

G. Lecuit.

(71045/220/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 47.278.

L'an deux mille, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FOOD INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 47.278, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 mars 1994, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 297 du 6 août 1994.

L'Assemblée est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Monsieur Alain Noullet, employé privé, demeurant à Nospelt,

qui désigne comme secrétaire Madame Tanja Dahm, employée privée, demeurant à Bilsdorf.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Décision sur la mise en liquidation de la Société.
- 2) Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

- Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements. Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Noullet, T. Dahm, M. Strauss et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 127S, fol. 15, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2000.

F. Baden.

(71046/696/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.278.

DISSOLUTION*Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2000*

1. L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve à l'unanimité, le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

2. L'assemblée donne à l'unanimité décharge pleine et entière au liquidateur, au commissaire à la liquidation et aux administrateurs.

3. L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

4. L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'adresse: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent (auprès de la société C.T.P.).

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

T. Herkrath

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 25, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71047/696/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

FIN.ZO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.532.

Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 1^{er} septembre 2000, entre la société anonyme FIN.ZO S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71043/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

GALAGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.
R. C. Luxembourg B 24.144.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide à l'unanimité, de transférer le siège social de la société au:

43, rue Emile Lavandier

L-1924 Luxembourg

à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71048/000/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

GARAGE RECH S.à r.l. ET CIE, S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 32, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.378.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71050/762/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

GOLDEN BRIDGE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 47.405.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 7 novembre 2000 entre la société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A., qu'un contrat de domiciliation a été signé le 7 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 95, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71061/046/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

GAS SHIPPING LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1022 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.443.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 11, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GAS SHIPPING LUXEMBOURG

Signature

(71051/000/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

GAS SHIPPING LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1022 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.443.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
de la société en date du 19 juillet 2000*

- Les mandats de Messieurs Nicolas Saverys, Patrick De Brabandere, Ludo Beersmans, Ludwig Criel, George Sze-Kwong Chao en tant qu'Administrateurs sont renouvelés jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en 2001.

- Le mandat de Monsieur Frank Geerts en tant que Commissaire aux Comptes est renouvelé jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en 2001.

- L'Assemblée prend note de la démission de Monsieur Kenneth Gaw, en tant qu'Administrateur suite à la lettre de démission datée du 19 juin 2000 et décide de confier ce mandat à Monsieur H.S. Poon. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en 2001.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration
de la société en date du 20 novembre 2000*

- Approbation de la démission de M. Hugo Cox en tant que dirigeant d'entreprise maritime avec effet au 31 mars 2000, suite à sa lettre de démission datée du 31 mars 2000.

- La nomination de la société EXMAR LUX S.A., représentée par Monsieur Ludo Beersmans en tant que Directeur Général chargé de la gestion journalière ainsi que de la représentation de la société, en tant que dirigeant d'entreprise maritime de la société GAS SHIPPING LUXEMBOURG avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GAS SHIPPING LUXEMBOURG

L. Beersmans

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 11, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71052/000/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

G.H. DE ROQUEMAUREL & CIE, S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 43.372.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 24, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71055/032/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

GRENAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 61.448.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 5, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000

Signature.

(71063/728/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

GAS VENTURE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1022 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.444.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 11, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GAS VENTURE LUXEMBOURG

Signature

(71053/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

GAS VENTURE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1022 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.444.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
de la société en date du 19 juillet 2000*

- Les mandats de Messieurs Nicolas Saverys, Patrick De Brabandere, Ludo Beersmans, Ludwig Criel, George Sze-Kwong Chao en tant qu'Administrateurs sont renouvelés jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en 2006.

- L'Assemblée prend note de la démission de Monsieur Frank Geerts en tant que Commissaire aux Comptes suite à la lettre de démission datée du 19 juin 2000 et décide de confier ce mandat à KPMG AUDIT, LUXEMBOURG. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en 2006.

- L'Assemblée prend note de la démission de Monsieur Kenneth Gaw, en tant qu'Administrateur suite à la lettre de démission datée du 19 juin 2000 et décide de confier ce mandat à Monsieur H.S. Poon. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en 2006.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration
de la société en date du 20 novembre 2000*

- Approbation de la démission de M. Hugo Cox en tant que dirigeant d'entreprise maritime avec effet au 31 mars 2000, suite à sa lettre de démission datée du 31 mars 2000.

- La nomination de la société EXMAR LUX S.A., représentée par Monsieur Ludo Beersmans en tant que Directeur Général chargé de la gestion journalière ainsi que de la représentation de la société, en tant que dirigeant d'entreprise maritime de la société GAS VENTURE LUXEMBOURG avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

GAS VENTURE LUXEMBOURG

L. Beersmans

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 11, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71054/000/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MAJENDA-J S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 49.936.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Signature.

(71139/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MAJENDA-J S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 49.936.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Signature.

(71138/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

GROUPEMENT DES ARTISANTS DU BATIMENT**AUFLÖSUNG***Generalversammlung vom 12. Dezember 2000*

Bezugnehmend der Generalversammlung vom 12. Dezember 2000 wurde unter den anwesenden Mitgliedern:

Romain Pohl, handelnd in seinem eigenen Namen, sowie als Bevollmächtigter von

Armand Dal Borgo

René Lammers

Serge Bonenberger, handelnd in seinem eigenen Namen, sowie als Bevollmächtigter von

J.P. Schram

Marguerite Steinbach-Welter

LAUX & MEIER, S.à r.l.

Lothar Fallis

Camille Thill, als vorgesehendes Mitglied

Marco Steichen

Unentschuldigt abwesend: Jos Braun, WAGNER, S.à r.l.

Folgendes wurde einstimmig beschlossen:

1. Laut Artikel 8 des Gründungskontraktes vom 13. Dezember 1999, erschienen im Mémorial N° 343, wurde festgelegt, Herr Jos Braun seiner Funktion als Hauptgeschäftsführer (Gérant) mit sofortiger Wirkung zu entheben.

2. Laut Artikel 13 vom oben genannten Gründungskontrakt, wird die Vereinigung GAB (Groupement des Artisans du Bâtiment) aufgelöst.

3. Laut Artikel 12 vom oben genannten Gründungskontrakt, wird Herr Jos Braun bis zur Auflösung von GAB (Groupement des Artisans du Bâtiment) für jegliche bekannten und unbekanntenen Tätigkeiten selbstschuldnerisch haftbar gemacht.

4. Alle anwesenden Mitglieder bestehen auf Rückgabe des bezahlten Eintrittsbeitrages.

5. Als Auflösungsbevollmächtigte der Vereinigung GAB, laut Artikel 13, werden folgende Mitglieder ernannt:

Bonenberger Serge

Lammers René

Beschlossen in Scheidgen am 12. Dezember 2000.

R. Pohl / R. Lammers / S. Bonenberger

M. Steinbach-Welter / LAUX-MEIER, S.à r.l., L. Fallis / C. Thill / M. Steichen

Enregistré à Remich, le 14 décembre 2000, vol. 176, fol. 59, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Gloden.

(71064/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

GT MOTORSPORT S.A., Société Anonyme.

(anc. LUX-WAL).

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.

R. C. Luxembourg B 55.974.

Constituée par acte passé par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 24 juillet 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 568 du 6 novembre 1996, modifiée suivant acte passé devant le même notaire, en date du 17 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 477 du 6 juillet 2000.

Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2000

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société GT MOTORSPORT S.A., tenue au siège social en date du 8 mai 2000, que les actionnaires ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1° Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999, ainsi que du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.

2° Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs (Monsieur Jean Beissel, BOULDER TRADE LTD. et COSTALIN LTD.) et au commissaire (FIDUCIAIRE FIBETRUST) pour l'exercice de leurs fonctions respectives pour les bilans clôturant au 31 décembre 1999.

3° Le bénéfice de l'exercice 1999, soit LUF 2.111,- est reporté à nouveau.

4° Nomination de la FIDUCIAIRE FIBETRUST comme commissaire aux comptes pour le bilan clôturant au 31 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GT MOTORSPORT S.A.

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 10, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71065/770/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

HALETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.915.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 25, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Signature.

(71067/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

HAMAG S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.
R. C. Luxembourg B 11.994.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au:

43, rue Emile-Lavandier

L-1924 Luxembourg

à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71068/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

HANSATREU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.
R. C. Luxembourg B 29.154.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au:

43, rue Emile-Lavandier

L-1924 Luxembourg

à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71069/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

HOLDFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.340.

Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 5 septembre 2000, entre la société anonyme HOLDFIN S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71077/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

HELUX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 57.361.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 20 octobre 2000 entre la société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A., qu'un contrat de domiciliation a été signé le 20 octobre 2000 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 95, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71073/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

HESPERIDES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 24.146.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 25, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Signature.

(71076/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

IFEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 42.775.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 1, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(71084/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

IMMO PETRUSSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 35.652.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 21, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour IMMO PETRUSSE S.A.

BANQUE NAGELMACKERS 1747 (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(71085/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

KEYSPAN LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 73.143.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Signature.

(71120/763/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

HUNTER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.904.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 21, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour HUNTER INVESTMENT S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

(71082/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

HUNTER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.904.

L'Assemblée générale ordinaire du 15 mai 2000 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Edward Bruin en remplacement de Monsieur Benoît Duvieusart.

Luxembourg, le 13 octobre 2000.

Pour HUNTER INVESTMENT S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 21, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71083/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

IMMOBILIEN ENTWICKLUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 60.267.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 20 octobre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 20 octobre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 95, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71086/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LE MUY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.
R. C. Luxembourg B 30.781.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71125/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

IMMOBILIERE EMTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.
R. C. Luxembourg B 38.315.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion des associés du 4 décembre 2000

Les associés décident à l'unanimité, de transférer le siège social de la société au
43, rue Emile-Lavandier
L-1924 Luxembourg,
à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71087/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

IMMOGRIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.
R. C. Luxembourg B 42.089.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide à l'unanimité, de transférer le siège social de la société au
43, rue Emile-Lavandier
L-1924 Luxembourg,
à partir du 1^{er} janvier 2001.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71089/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

IMMOTROP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.
R. C. Luxembourg B 43.771.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide à l'unanimité, de transférer le siège social de la société au
43, rue Emile-Lavandier
L-1924 Luxembourg,
à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71090/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

M.T.L., MARANGONI TREAD LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 41.665.

—
Les comptes annuels au 30 septembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 24, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MARANGONI TREAD LUXEMBOURG S.A. (M.T.L.)

Signature

(71140/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INACHIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 48.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	- 2.284.551,- LUF
Bénéfice de l'exercice 1999	60.456.141,- LUF
./. affectation réserve légale	- 125.000,- LUF
Report à nouveau	<u>58.046.590,- LUF</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71091/693/17/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

II C EUROPE S.A., INDEPENDENT INTERNATIONAL CONSULTING EUROPE,**Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 74.561.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 11 décembre 2000 au siège social

Le précédent extrait est complété comme suit:

Le siège social est transféré, avec effet immédiat, au 38, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg.

Le conseil d'administration est remplacé avec effet immédiat par les nouveaux administrateurs ci-après dénommés:

- M. Eduardo Kuehnel, administrateur-délégué, demeurant à Rixensart, Belgique;
- COSTALIN LTD, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques;
- BOULDER TRADE LTD, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

La décharge aux administrateurs n'est pas accordée pour le moment, la question sera débattue après prise de possession de la comptabilité et analyse de la gestion effectuée.

Est nommée comme nouveau commissaire aux comptes, la S.C. FIDUCIAIRE FIBETRUST, avec siège à Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

Aucune autre modification n'est apportée à l'extrait précédent.

Signature

L'agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 16, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71092/770/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

PREMAFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.715.

Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 23 août 2000 entre la société anonyme PREMAFIN INTERNATIONAL S.A. (EN LIQUIDATION), avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENE DE BANQUE S.A. avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Aux fins de réquisition

SOCIETE EUROPEENE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 5, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71172/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INE S.A. HOLDING, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
H. R. Luxembourg B 24.818.

Der Jahresabschluß per 31. Dezember 1998, eingetragen in Luxembourg, am 13. Dezember 2000, Vol. 547, Fol. 24, Case 2, wurde im Handelsregister der Gesellschaften in Luxembourg hinterlegt, am 14. Dezember 2000.

ERGEBNISZUWEISUNG

- Ergebnisvortrag - 21.404,48 DEM

Zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, den 12. Dezember 2000.

Unterschrift.

(71093/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INE S.A. HOLDING, Aktiengesellschaft.

Aktiengesellschaft: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
H. R. Luxembourg B 24.818.

Der Jahresabschluß per 31. Dezember 1999, eingetragen in Luxembourg, am 13. Dezember 2000, Vol. 547, Fol. 24, Case 2, wurde im Handelsregister der Gesellschaften in Luxembourg hinterlegt, am 14. Dezember 2000.

ERGEBNISZUWEISUNG

- Ergebnisvortrag - 14.813,48 DEM

Zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, den 12. Dezember 2000.

Unterschrift.

(71094/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INFONET LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 55, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 34.618.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la société
qui s'est tenue en date du 23 juin 2000 au siège social*

L'Assemblée constate pour l'exercice clos au 31 mars 2000 un bénéfice de EUR 122.170,-.

L'Assemblée décide d'affecter ce résultat comme suit:

- de distribuer un dividende brut par action de EUR 6,22 soit un montant total de EUR 61.000,-;
- de reporter un montant de EUR 579.668,77 à nouveau.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71095/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.680.

Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 7 septembre 2000, entre la société anonyme INMAR INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71096/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INTERCITY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.009.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 21, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour INTERCITY DEVELOPMENT S.A.

Société Anonyme Holding

CREGELUX

CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature

(71099/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

**INNOVINVEST S.A., Société Anonyme,
(anc. FLORAC INVEST S.A.).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 70.668.

L'an deux mille, le dix novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FLORAC INVEST S.A., établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll, inscrite au registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 70.668, constituée suivant acte notarié du 2 juillet 1999, publié au Mémorial C numéro 726 du 30 septembre 1999, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Line Schul, juriste, demeurant à Réhon-Heumont (France).

La Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie Bettinger, juriste, demeurant à Metz (France).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marie-Françoise Goffinet, comptable, demeurant à Saint-Léger (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Modification de la raison sociale de la société en INNOVINVEST S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er} alinéa 1^{er} des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier la raison sociale de la société de FLORAC INVEST S.A., en celle de INNOVINVEST S.A.

Deuxième résolution

Afin de refléter ce changement de la dénomination sociale, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article premier, premier alinéa des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Premier alinéa. «Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de INNOVINVEST S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M.-L. Schul, J.-M. Bettinger, M.-F. Goffinet, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 novembre 2000, vol. 855, fol. 2, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 décembre 2000.

J.-J. Wagner.

(71097/239/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INNOVINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 70.668.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 décembre 2000.

J.-J. Wagner.

(71098/239/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INTERFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.413.

Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 25 septembre 2000, entre la société anonyme INTERFIN INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 5, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71100/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LA PIEMONTAISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 24.403.

EXTRAIT

- Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 25 février 2000 que Maître Patrick Weinacht démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 28 février 2000, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Yves Schmit, administrateur de sociétés, demeurant à Strassen.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Maître René Faltz

- Madame Carine Bittler

- Monsieur Yves Schmit

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 96, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71122/794/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INTERLAC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.555.

Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 19 octobre 2000, entre la société anonyme INTERLAC S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71101/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INTERNATIONAL AVIATION HOLDERS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.
R. C. Luxembourg B 46.634.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71102/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INTERNATIONAL DEBENTURE HOLDERS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.
R. C. Luxembourg B 45.829.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71103/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

S. LEVY & CIE., S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-1363 Howald, 27, rue du Couvent.

DISSOLUTION

De commun accord, les associés de la firme SERGE LEVY & CIE., S.e.c.s. ont décidé de dissoudre la société à partir du 1^{er} janvier 2000.

Howald, le 6 décembre 2000.

S. Levy / S. Levy / B. Levy

Commandité / Commanditaire / Commanditaire

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 7, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71126A/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INTERNATIONAL MANSIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 49.338.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 4 octobre 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société INTERNATIONAL MANSIONS S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1995, 1996, 1997.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour les années 1995, 1996, 1997:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.;

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.;

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour les années 1995, 1996, 1997:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.;

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.;

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes aux 31 décembre 1996, 1997, 1998.

6) La perte qui s'élève à ITL 30.414.227 est reportée pour l'année 1995.

La perte qui s'élève à ITL 10.134.959 est reportée pour l'année 1996.

La perte qui s'élève à ITL 22.160.221 est reportée pour l'année 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERNATIONAL MANSIONS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 14, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71104/683/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

INTERNATIONAL MERCHANTS & EQUITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.115.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 6 décembre 2000 a accepté la démission du commissaire aux comptes avec effet au 25 novembre 1996 et a nommé en son remplacement M. Christophe Dermine, expert-comptable, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant pour son mandat et sa gestion jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71105/69/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

IPLA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.654.

Contrat de Domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 19 octobre 2000, entre la société anonyme IPLA INVESTMENTS S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71106/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

IT SOFTWARE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 71.922.

Monsieur Jean-Michel Benard, ingénieur, demeurant à Garches, France, a démissionné de sa fonction d'administrateur, avec effet au 10 août 2000.

Pour IT SOFTWARE LUXEMBOURG S.A.

SOFINEX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 19, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71112/783/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

IT SOFTWARE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 71.922.

Par décision du conseil d'administration du 16 août 2000, Monsieur Philippe Rousseau, directeur, demeurant 24, rue des Mouilles, F-69130 Ecully, est nommé administrateur-délégué à la gestion journalière des affaires de la société ainsi qu'à sa représentation en ce qui concerne cette gestion, entendue dans le sens et sous sa signature individuelle.

Monsieur Hubert Beaucarne demeure par ailleurs administrateur-délégué.

Pour IT SOFTWARE LUXEMBOURG S.A.

SOFINEX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 19, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71113/783/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MELROSE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 61.504.

L'an deux mille, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MELROSE HOLDINGS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 61.504, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 octobre 1997, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 80 du 6 février 1998.

L'Assemblée est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Monsieur Miguel Munoz, employé privé, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Guy Ludovissy, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital à concurrence de 900.000,- USD, pour le porter de son montant actuel de 100.000,- USD à 1.000.000,- USD par l'émission de 9.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100,- USD chacune.

2. Souscription et libération en espèces des 9.000 actions nouvelles.

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de neuf cent mille US Dollars (900.000,- USD), pour le porter de son montant actuel de cent mille US Dollars (100.000,- USD) à un million d'US Dollars (1.000.000,- USD), par la création et l'émission de neuf mille (9.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent US Dollars (100,- USD), ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

L'assemblée admet la société STANLEY INVEST LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Road Town, Iles Vierges Britanniques, P.O. Box 146, à la souscription des neuf mille (9.000) actions nouvelles, l'autre actionnaire renonçant à son droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les neuf mille (9.000) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société STANLEY INVEST LIMITED, prénommée, ici représentée par son administrateur (first director) la société MM CONSULTANTS LTD., établie et ayant son siège social à Nassau, Bahamas, 50 Shirley Street, agissant par Monsieur Miguel Munoz, prénommé, habilité à engager celle-ci par sa signature individuelle en vertu d'une procuration générale, dont une copie restera annexée aux présentes.

Les neuf mille (9.000) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de neuf cent mille US Dollars (900.000,- USD) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à un million d'US Dollars (1.000.000,- USD), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cent US Dollars (100,- USD) chacune.»

En anglais:

«The corporate capital is fixed at one million US Dollars (1,000,000.- USD), represented by ten thousand (10,000) shares with a par value of one hundred US Dollars (100.- USD) each.»

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de 540.000,- LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Munoz, N. Weyrich, G. Ludovissy, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2000, vol. 127S, fol. 18, case 9. – Reçu 424.085 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2000.

F. Baden.

(71150/200/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MELROSE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 61.504.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

F. Baden.

(71151/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

ITALIANA TURISMI AGRICOLI FABER (ITAF) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 72.217.

En accord avec la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, la FIDUCIAIRE FIBETRUST (Société civile d'expertise comptable) ayant son siège social au 38, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg, et la société ITALIA-NA TURISMI AGRICOLI FABER (ITAF) S.A., immatriculée au registre de commerce n° B 72.217, confirment avoir conclu en date du 7 octobre 1999 un contrat de domiciliation pour une durée indéterminée à cette même adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2000.

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 10, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71114/770/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

JARAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 49.235.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat de l'exercice	1.235.710,26 EUR
Affectation à la réserve légale.....	- 105,32 EUR
Résultat disponible	1.235.604,94 EUR
Dividende	- 26.347,00 EUR
Report à nouveau:.....	<u>1.209.257,94 EUR</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Signature.

(71116/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MARECHALERIE GOEDERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7640 Christnach, 29, rue Hierheck.

L'an deux mille, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux.

A comparu:

Monsieur Jacques Goedert, maréchal-ferrant, demeurant à L-7640 Christnach, 29, rue Hierheck,
Seul et unique associé de la société à responsabilité limitée MARECHALERIE GOEDERT, S.à r.l. avec siège social à L-7590 Beringen/Mersch, 41, rue d'Ettelbruck,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 31 janvier 2000, publié au Mémorial C N° 347 du 16 mai 2000, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 74.168.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ainsi qu'il suit la résolution suivante prise à l'unanimité:

Seule et unique résolution

Le comparant décide de transférer le siège de la société à L-7640 Christnach, 29, rue Hierheck et de modifier l'article 2, alinéa 1 pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa 1.** Le siège social de la société est établi à Christnach.»

L'adresse est fixée à L-7640 Christnach, 29, rue Hierheck.

Dont acte, fait et passé à Clervaux, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Goedert, M. Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 1^{er} décembre 2000, vol. 349, fol. 71, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 11 décembre 2000.

M. Weinandy.

(71141/238/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

**KALU S.A., Société Anonyme,
(anc. KALU HOLDING S.A.)**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau - 215.492,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71118/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

**KALU S.A., Société Anonyme,
(anc. KALU HOLDING S.A.)**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau - 24.641,72 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71117/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

**KALU S.A., Société Anonyme,
(anc. KALU HOLDING S.A.)**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.835.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 8 décembre 2000 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période statutaire d'un an échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71119/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LAPERCHE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.
R. C. Luxembourg B 27.683.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71121/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

**LICE S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**
Siège social: L-1351 Luxembourg, 15, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 29.052.

L'an deux mille, le trois novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding LICE S.A., ayant son siège social à L-1351 Luxembourg, 15, rue du Commerce, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 29.052, constituée suivant acte reçu par Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 juillet 1988, publié au Mémorial C numéro 275 du 14 octobre 1988 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Marthe Thyès-Walch, en date du 10 novembre 1989, publié au Mémorial C numéro 46 du 7 février 1990.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Robert Wiget, administrateur de société, demeurant à Dalheim (Luxembourg).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Abandon, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000, du régime fiscal sur les sociétés anonyme holding régies par la loi du 31 juillet 1929 et adoption de l'objet social commercial général des sociétés de participations financières.

2.- Modification afférente de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet principal la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

3.- Modification de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de LICE S.A.»

4.- Modification du dernier alinéa de l'article sept des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.»

5.- Suppression pure et simple de l'article 15 des statuts portant sur l'affectation en gage d'actions pour les administrateurs et les commissaires et renumérotation des articles suivants.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'abandonner, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000, le régime fiscal sur les sociétés de participations financières régies par la loi du 31 juillet 1929, d'adopter un nouvel objet social et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet principal la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter réalisation.»

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide en conséquence de modifier l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante :

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de LICE S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le dernier alinéa de l'article sept des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 7.** Dernier alinéa. En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer purement et simplement l'article quinze (15) des statuts, portant sur l'affectation en gage d'actions pour les administrateurs et les commissaires.

Suite à cette suppression, l'assemblée décide de renuméroter les articles seize (16) à vingt-quatre (24) des statuts qui deviendront les articles quinze (15) à vingt-trois (23).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Belvaux, en l'étude du notaire instrumentant, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Wiget, S. Wolter-Schieres, B.-D. Klapp, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 novembre 2000, vol. 853, fol. 99, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 décembre 2000.

J.-J. Wagner.

(71129A/239/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

**LICE S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1351 Luxembourg, 15, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 29.052.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 décembre 2000.

J.-J. Wagner.

(71120A/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LEMEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.936.

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 23 octobre 2000 entre la société anonyme LEMEX HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Aux fins de réquisition

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 547, fol. 5, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71123/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LOCATION D'OR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 3, Zone Commerciale.
R. C. Luxembourg B 67.717.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71121A/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LOCATION D'OR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 3, Zone Commerciale.
R. C. Luxembourg B 67.717.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Pétange le 26 octobre 2000

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1999 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société.

Administrateur-délégué:

Monsieur Johny Reinert, gérant, demeurant à L-4916 Bascharage, 52, rue Pierre Clement.

Administrateurs:

Monsieur Romano Tinelli, employé privé, demeurant à L-4826 Rodange, 35, rue Marcel Knauf;

Monsieur Aldo Possenti, chef atelier, demeurant à L-4957 Oberkorn, 23, rue Aloyse Kayser.

Commissaire aux comptes:

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Pétange, le 26 octobre 2000.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 15, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71122A/762/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LUXLUCE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 37.761.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 25, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Affectation du résultat:

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie au siège de la société a décidé de reporter le bénéfice de l'exercice de 617.414 LUF à nouveau.

Composition du Conseil d'Administration:

Marc Hilger, conseiller fiscal, Luxembourg;

Romain Bontemps, expert-comptable, Luxembourg;

Ronald Weber, administrateur de sociétés, Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

ABAX, S.à r.l., 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Soc. Civ.

Réviseur d'entreprises / Experts comptables et fiscaux

Signature

(71126/592/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.650.

In the year two thousand, on the twenty-third of November.

Before the undersigned Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of London and HENLEY S.A., a société anonyme, having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July, 16, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des sociétés et Associations, number 746, on October 15, 1998 (the «Corporation»). The Articles of Incorporation have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on June 29, 1999, published in the Mémorial number 730, on the 1st October, 1999 (the «Articles»).

The meeting was opened at 9.00. a.m. with Ms Virginie Pierlot, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Ms Nadia Weyrich, employee, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Ms Caroline Waucquez, employee, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the meeting is held with the following:

Agenda:

1. Amendment of the name of the Corporation;

2. Subsequent amendment of Article 1 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a corporation in the form of a société anonyme, under the name of LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A.

II.- a) That all the shares being registered shares, convening letters had been mailed by registered mail to registered shareholders, on November 13, 2000.

b) That the attendance list, signed by the shareholders present, the proxyholders and the officials of the meeting, showed that of 3,512,499.995 shares issued, 3,338,084.965 shares are represented with a voting right of 3,338,084.965 votes.

III. -That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

IV. -That the present meeting, representing 3,338,084.965 shares out of 3,512,499.995 shares issued, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to amend the name of the Corporation from LONDON AND HENLEY S.A. to LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the meeting resolves to amend Article 1 of the Articles so as to read as follows:

Art. 1. «There is established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a corporation in the form of a société anonyme, under the name of LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LONDON AND HENLEY S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par le notaire sousigné en date du 16 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 746 du 15 octobre 1998 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en vertu d'un acte du notaire soussigné du 29 juin 1999, publié au Mémorial, numéro 730 du 1^{er} octobre 1999 (les «Statuts»).

L'assemblée est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Virginie Pierlot, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui nomme Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon comme secrétaire.

L'assemblée élit Madame Caroline Waucquez, employée privée, demeurant à Luxembourg comme scrutateur .

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification du nom de la société.

2. Modification subséquente de l'Article 1^{er} des Statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme qualifiée de société anonyme sous la dénomination de LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A.

II.- a) Que toutes les actions étant nominatives, les lettres de convocation ont été envoyées par courrier recommandé aux actionnaires détenteurs d'actions nominatives, en date du 13 novembre 2000.

b) Que la liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires et le bureau de l'Assemblée, indique que sur 3.512.499,995 actions émises, 3.338.084,965 actions sont représentées, correspondant à un droit de vote de 3.338.084,965 voix.

III.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant 3.338.084,965 actions des 3.512.499,995 actions émises, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier le nom de la Société de LONDON AND HENLEY S.A. en LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A.

Deuxième résolution

En conséquence de la première résolution, l'Assemblée décide de modifier l'Article 1^{er} des Statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme qualifiée de société anonyme sous la dénomination de LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présente acte.

Signé: V. Pierlot, N. Weyrich, C. Waucquez et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 127S, fol. 14, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2000.

F. Baden.

(71123A/200/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.650.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

F. Baden.

(71124A/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LUXDRINKS, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 22.396.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 22, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

(71125A/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LEMMEX INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.937.

—
Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 23 octobre 2000 entre la société anonyme LEMMEX INTERNATIONAL FINANCE S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Aux fins de réquisition
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 5, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71124/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LUXLUCE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 37.761.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 25, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Affectation du résultat:

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie au siège de la société a décidé de reporter le bénéfice de l'exercice de 621.489 LUF à nouveau.

Composition du Conseil d'Administration:

Marc Hilger, conseiller fiscal, Luxembourg;
Romain Bontemps, expert-comptable, Luxembourg;
Ronald Weber, administrateur de sociétés, Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

ABAX, S.à r.l., 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Soc. Civ.

Réviseur d'entreprises / Experts comptables et fiscaux

Signature

(71127/592/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LVD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.032.

—
Contrat de domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 11 septembre 2000 entre la société anonyme LVD HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Aux fins de réquisition
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71129/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LIBASCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 60.073.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 8 novembre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A., qu'un contrat de domiciliation a été signé le 8 novembre 2000, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 95, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71128/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

LUXMAR INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.652.

—
Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 11 septembre 2000 entre la société anonyme LUXMAR INTERNATIONAL HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Aux fins de réquisition

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 5, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71128A/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MARWIL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

—
Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 15 juin 2000, du rapport et de la résolution du Gérant de la société MARWIL LUXEMBOURG, S.à r.l., que l'actionnaire a pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée au Gérant pour l'année 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1999:

KPMG Audit

2) Election du nouveau Gérant:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

3) Election de KPMG Audit en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats du gérant et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2000.

6) Du profit qui s'élève à EUR 1.428.752,- un montant de EUR 4.633,- est affecté à la réserve légale.

Un dividende de EUR 80.000,- sera payé à l'actionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MARWIL LUXEMBOURG, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 14, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71142/683/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MACH INVEST HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.
R. C. Luxembourg B 69.808.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide à l'unanimité, de transférer le siège social de la société à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71130/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MACHRIHANISH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.094.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 21, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour MACHRIHANISH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Signature

(71131/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MAGALOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 61.452.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 5, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71134/728/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MAGALOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 61.452.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 5, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71136/728/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MAGALOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 61.452.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 5, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71135/728/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MENDOCINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 52.471.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau (677.521 LUF)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71154/693/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MENDOCINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 52.471.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau (1.113.324,-) LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71153/693/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MENDOCINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 52.471.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau (25.411,66 LUF)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71152/693/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MENDOCINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 52.471.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 7 décembre 2000, a accepté la démission d'un administrateur, Monsieur Jean Hoffmann. Elle a appelé aux fonctions d'administrateur, en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, domicilié professionnellement au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg. Il terminera le mandat de son prédécesseur. Décharge pleine et entière a été accordée à l'administrateur sortant pour ses mandat et gestion jusqu'à ce jour.

L'assemblée a également décidé à l'unanimité de convertir la devise d'expression du capital social de la société pour l'exprimer dorénavant en euros (au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR), soit trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1999 suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998. L'assemblée décide en outre de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions.

En outre, le siège social a été transféré au 35, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Un Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71155/693/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MAFLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 51.580.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 24, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71132/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MAGALI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.
R. C. Luxembourg B 28.651.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71133/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MAKRIS FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-4039 Esch-sur-Alzette, 27, rue du Bourgrund.
R. C. Luxembourg B 69.071.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 décembre 2000, vol. 318, fol. 43, case 9/4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2000.

Signature.

(71137/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MAURAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.
R. C. Luxembourg B 23.564.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 4 décembre 2000

Le Conseil décide, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société au 43, rue Emile Lavandier L-1924 Luxembourg à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71143/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MINORCO SERVICES S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.

DISSOLUTION

In the year two thousand, on the twenty-third of November.

Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Chantal Sales, employee, residing in Luxembourg, acting in the name and on behalf of the company ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, a «société anonyme» having its registered office in Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe, by virtue of a proxy given on November 22, 2000, which proxy, initialled ne varietur by the person appearing and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- The corporation MINORCO SERVICES S.A., having its registered office in Luxembourg, has been incorporated pursuant to a notarial deed on the 12th of June 1985, published in the Mémorial, Recueil Spécial C, number 214 of the 26th July 1985. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of the undersigned notary on the 10th May 1994, published in the Mémorial, Recueil Spécial C, number 377 of the 4th of October 1994.

- The capital of the corporation is fixed at five million Luxembourg francs (5,000,000.-), represented by ten thousand (10,000) shares with a par value of five hundred Luxembourg francs (500.-) each.

- The company ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG has become the sole owner of these ten thousand (10,000) shares and it has decided to dissolve and to proceed to the liquidation of the Company.

- Herewith the dissolution and liquidation of the Company is declared with immediate effect. ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG shall assume the function of liquidator .

- All the assets of the Company are transferred to the shareholder who declares that all the liabilities of the Company have been cleared and that he is personally responsible for all the commitments of the Company, as well as for the expenses of this deed.

- Thus the liquidation of the Company is completed and the Company is definitely dissolved and liquidated.

- Discharge is granted to the directors and auditor for the execution of their mandate.

- The books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at the registered office of the dissolved company in Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version, on request of the same appearing person and in case of divergencies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence a Luxembourg.

A comparu:

Madame Chantal Sales, employée privée, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 22 novembre 2000, laquelle restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La société anonyme MINORCO SERVICES S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte notarié daté du 12 juin 1985, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 214 du 26 juillet 1985. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 mai 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 377 du 4 octobre 1994.

- Le capital social est fixé à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cinq cents francs luxembourgeois (500,-).

- Sa mandante est devenue propriétaire des dix mille (10.000) actions dont s'agit et elle a décidé de dissoudre et de liquider la société.

- Par la présente, elle prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation. La société ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG assume la fonction de liquidateur .

- Tous les actifs de la Société sont transférés à l'actionnaire qui déclare que toutes les obligations de la Société ont été acquittées et qu'il répondra personnellement de tous les engagements de la société. Il réglera également les frais des présentes.

- Partant la liquidation de la Société est achevée et la Société est définitivement dissoute et liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la société sont conservés pendant la durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présente acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Sales et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 127S, fol. 14, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2000.

F. Baden.

(71159/200/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MEDIA GROUP INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 77.059.

In the year two thousand, on the sixteenth of November.
Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of MEDIA GROUP INVESTMENTS S.A., a société anonyme having its registered office in L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, constituted by a deed of the undersigned notary, on the 22nd of June 2000, in the process of being published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened by Mrs Eleonora Broman, economic counsel, residing in L-Mamer, being in the chair, who appointed as secretary Mr Gerard Maîtrejean, lawyer, residing in Udange (Belgium)

The meeting elected as scrutineer Mrs Esther Boers de Vries, economic counsel, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Change of the book year from a calendar year into a book year starting September 1st and ending August 31st. The current book year will run from June 22nd, 2000 up to and including August 31st, 2001.

2. Decision to change article 14 of the articles of association with respect to the change of the book year.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so the meeting can validly decide on all the items on the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to change the year of the corporation into a book year starting September 1st and ending August 31st, with the exception of the first book year, which will run from June 22nd, 2000 up to and including August 31st, 2001.

Second resolution

The general meeting decides the subsequent amendment of the article 14 of association, which will henceforth have the following wording:

Art. 14. The book year of the corporation shall begin on the 1st of September and shall terminate on the 31st of August of the following year, with the exception of the first book year, which has begun on the 22nd of June 2000 and shall terminate on the 31st of August 2001.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately 30,000.- Luxembourg Francs.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board and to the proxy holder of the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille, le seize novembre.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MEDIA GROUP INVESTMENTS S.A., avec siège social à L-1820 Luxembourg, rue Antoine Jans, 10, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 22 juin 2000, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Eleonora Broman, conseil économique, demeurant à L-Mamer

qui désigne comme secrétaire Monsieur Gérard Maîtrejean, juriste, demeurant à Udange,

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Esther Boers de Vries, conseil économique, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Changement de l'année sociale de la société, d'une année calendrier en une année sociale débutant le premier septembre pour se terminer le trente et un août. La présente année sociale a débuté le 22 juin 2000 pour se terminer le 31 août 2001.

2. Changement subséquent de l'article 14 des statuts suite au changement de l'année sociale.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer l'année sociale de la société pour la modifier en une année sociale débutant le 1^{er} septembre pour se terminer le 31 août.

La présente année sociale a débuté le 22 juin 2000, pour se terminer le 31 août 2001.

Deuxième résolution

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 14 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 14. «L'année sociale commence le 1^{er} septembre et finit le 31 août de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social a débuté le 22 juin 2000 pour se terminer le 31 août 2001.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ 30.000,- Francs Luxembourgeois.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Broman, G. Maîtrejean, E. Boers de Vries, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2000, vol. 6CS, fol. 84, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 6 décembre 2000.

G. Lecuit.

(71148/220/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

MEDIA GROUP INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 77.059.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 6 décembre 2000.

G. Lecuit.

(71149/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

ME-SECURITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Ehlerange, Zone Ouest.

R. C. Luxembourg B 58.582.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2000

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société au 3, rue des Artisans, L-3895 Foetz à partir du 1^{er} décembre 2000.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71145/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2000.

TECHNOLOGIES, SERVICES AND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.636.

In the year two thousand, on the ninth of November.
Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

Was held an Extraordinary General Meeting of the company TECHNOLOGIES, SERVICES AND INVESTMENTS S.A. having its registered office in Luxembourg, and entered in the company register in Luxembourg, section B, under number B 62.636, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 19th of December 1997, published in the Mémorial C, number 263 from the 21th April 1998.

The meeting is presided over by Mr Jean-Pierre Malliar, employee, residing in Arlon (B) who appointed as secretary Mrs Eliane Klimezyk, employee, residing in Hussigny (France).

The meeting elected as scrutineer Mr Michel Feuga, employee, residing in Thionville (France).

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1) Decision to wind up the company and to put the Company in liquidation.

2) Appointment of MANACOR (LUXEMBOURG) as liquidator and determination of the powers of the liquidator.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

That the meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to wind up and to put the company in liquidation with immediate effect.

Second resolution

The general meeting appoints as liquidator the company MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in Luxembourg.

Third resolution

The prenamed liquidator shall have the broadest powers to carry out his mandate, and in particular all the powers provided for by articles 144 and following of the law of August 10, 1915 relating to commercial companies, as amended, without having to ask for authorization of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law;

- there shall be no obligation for the liquidator to draw up an inventory;
- the liquidator may, under his own responsibility, for special and determined transactions, delegate to one or several agents such powers he determines and for the period he fixes;
- the liquidator may engage the company in liquidation under his sole signature, without restriction.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le neuf novembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société TECHNOLOGIES, SERVICES AND INVESTMENTS S.A. avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro B 62.636, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 décembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 263 du 21 avril 1998.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Malliar, employé privé, demeurant à Arlon (B) qui désigne comme secrétaire Madame Eliane Klimezyk, employée privée, demeurant à Hussigny (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michel Feuga, employé, demeurant à Thionville (France).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Décision de dissoudre la société et de mettre la société en liquidation.

2) Nomination de la société MANACOR (LUXEMBOURG), en tant que liquidateur de la société et fixation des pouvoirs du liquidateur.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre et de mettre en liquidation la société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur la société MANACOR (LUXEMBOURG), avec siège social à Luxembourg.

Troisième résolution

Le liquidateur prénommé aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est prévue par la loi.

Il est dispensé de dresser l'inventaire et peut se référer aux écritures de la Société. Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tous ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-P. Malliar, E. Klimezyk, M. Feuga, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2000, vol. 6CS, fol. 72, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 17 novembre 2000.

P. Bettingen.

(70807/202/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

WINDSTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 49.858.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 14, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(70843/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

IMANN S.A., Société Anonyme.

Registered Office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 41.429.

The balance sheet as at December 31st, 1999, registered in Luxembourg on December 11th, 2000, vol. 547, fol. 7, case 2, has been deposited at Trade Register of Luxembourg on December 13th, 2000.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, December 12th, 2000.

(70580/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

ING INTERNATIONAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.586.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 546, fol. 89, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2000.

Signature.

(70593/062/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

SO.FI.GE.MA.BRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 64.556.

Les bilans au 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 10, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Signature

(70770/804/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

SO.FI.GE.MA.BRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 64.556.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire, tenue à Luxembourg le 27 juin 2000

L'assemblée décide de nommer au poste d'administrateur Monsieur Marc Lamiroy, employé privé, demeurant à Leuze (Belgique), en remplacement de Mademoiselle Frédérique Mignon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 10, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70771/804/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

SO.FI.GE.MA.BRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 64.556.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration, tenu à Luxembourg le 6 décembre 2000

En date du 6 décembre 2000, le conseil d'administration de la société anonyme SO.FI.GE.MA.BRE S.A. prend à la majorité absolue des voix la résolution suivante:

Seule et unique résolution

Le conseil décide de transférer le siège social du 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 10, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70772/804/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.
